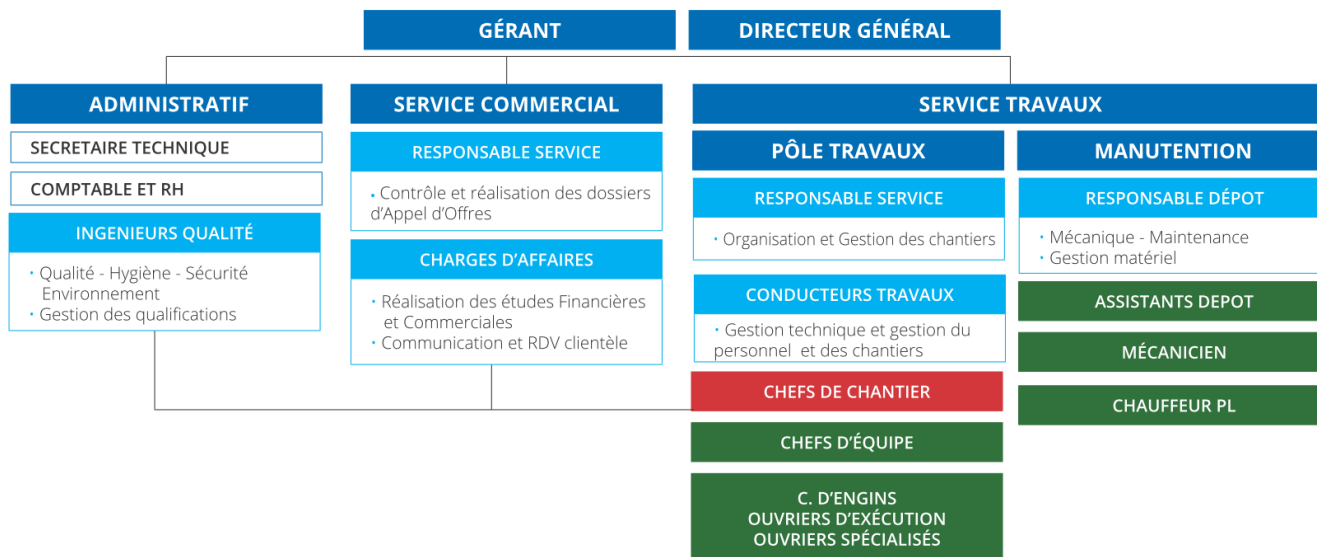


RESPONSABLE DEPOT

NOM : PRENOM :

DEFINITION DE LA HIERARCHIE DE LA SOCIETE :



OBLIGATIONS LIEES AU POSTE OCCUPE :

Gère le matériel amiante et démolition de la société 4D (matériel et consommables) ainsi que les locations.

Gère l'organisation du dépôt de 4D.

Gère le parc de véhicule de 4D.

Gère les EPI suivants : masques amiante et harnais de sécurité.

La gestion du matériel sera conforme à la réglementation en vigueur.

Les salariés devront respecter la hiérarchie de 4D et les autorisations délivrées par 4D.

Les salariés devront respecter les procédures mises en place par 4D, notamment pour l'entretien et le repli du matériel ou pour la réalisation les vérifications périodiques.

DEFINITION DES FONCTIONS DU RESPONSABLE DU DEPOT :

Communication :

- ✓ Echange avec le chef de chantier et l'encadrement technique sur les commandes « matériel » :
 - Installation de chantier (installation électrique, base vie, sanitaires)
 - Besoin gros matériel (amiante, engins)
 - Location nécessaire
 - Consommable
- ✓ Voir les besoins en EPI spécifique (masque amiante, chalutage, travaux en hauteur)
- ✓ Demande le respect des consignes de sécurité dans l'enceinte du dépôt et dans la gestion du matériel.
- ✓ Fait remonter les informations liées à l'utilisation des engins et aux chantiers à l'encadrement technique (direction, conducteur de travaux, QHSE).

Préparation de chantier

- ✓ Fait le point avec l'encadrement technique au début du chantier sur les travaux à réaliser (matériel, MPC,...).
- ✓ Analyse les besoins nécessaires pour la réalisation du chantier et voit avec l'encadrement si le matériel prévu correspond au chantier.

Phase travaux :

- ✓ Vérification sur chantier du bon suivi du matériel (vérification, entretien et utilisation).

Gestion du matériel :

- ✓ Vérifie l'état du matériel à réception au dépôt
- ✓ Contrôle les vérifications périodiques.
- ✓ Suit le matériel sur chantier : réalisation des plannings matériel
- ✓ Réalise le planning des véhicules

Gestion du personnel

- ✓ Encadre le personnel dont il a la charge dans le respect des mesures de sécurité.

Amiante :

- ✓ Applique la réglementation amiante en vigueur.
- ✓ Se tient informé des évolutions réglementaires.
- ✓ Connait les processus amiante et les notices de travail.
- ✓ Connait les procédures d'utilisation et de décontamination du matériel et des engins.

Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement :

- ✓ Applique la réglementation en matière de d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Connait le système qualité (notamment connait les procédures de gestion du matériel).
- ✓ Se tient informé des évolutions réglementaires notamment en lisant les « flash info », en questionnant le service QHSE.
- ✓ Réagir rapidement en présence d'un événement soudain.
- ✓ Avertir le responsable du chantier en cas de danger, plus généralement communiquer avec l'encadrement sur le suivi matériel.
- ✓ Respecter les consignes d'emballage, d'étiquetage, de tri de déchets.
- ✓ Eviter les fuites de fluides (eau, hydrocarbure, ...), intervenir en cas de pollution (utilisation de kit anti-pollution, faire proprement les vidanges, entretien du matériel, ...).
- ✓ Prendre des mesures visant à économiser l'énergie (chauffage, électricité, conduite des engins et des véhicules).

Compétences requises pour occuper le poste de responsable dépôt :

- ✓ Formation souhaitée - Niveau V (CAP/BEP/CQP) / formation amiante pour la gestion du matériel nécessaire aux travaux de désamiantage
- ✓ Expérience professionnelle suffisante (expérience chantier, gestion du matériel)
- ✓ Connaissance minimum en informatique et bonne maîtrise de la langue française
- ✓ Connaissance en mécanique, réparation du matériel
- ✓ Rendre compte à la hiérarchie.
- ✓ Connaissance suffisante dans le domaine de la Sécurité, notamment par rapport à l'utilisation du matériel de chantier.
- ✓ Notions de bases en matières de protection de l'environnement (gestion des pollutions, gestion des déchets, réduction des nuisances).

Date :

Signature